



COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

2 juin 2017

Glissement de terrain dans la région d'Aletsch Evolution de la situation depuis la fonte des neiges

(IVS).- Les investigations de terrain et les moyens d'observation mis en place par le canton du Valais et la Confédération à propos du glissement de terrain à Moosfluh, en rive gauche du glacier d'Aletsch, ont montré au cours de l'hiver 2016-2017 et du printemps, une diminution importante des vitesses de glissement. Le facteur risque sur l'ensemble de la zone reste cependant inchangé par rapport à l'automne dernier. L'utilisation des chemins pédestres à cet endroit reste strictement interdite.

L'observation et la surveillance du glissement-tassement de la région de Moosfluh sur la commune de Riederalp ont été poursuivies sans interruption depuis l'automne dernier. Les vitesses mesurées (pour rappel, en octobre 2016, une partie de la masse se déplaçait à plus de 70cm par jour) sont dix fois moins importantes qu'au début de l'hiver et n'ont pas augmenté de manière significative lors de la fonte des neiges. Les travaux sur le site ont toutefois permis de constater que les zones en glissement sont parsemées de nombreuses et importantes fractures qui, par endroit, ont rendu le terrain chaotique au point de rendre certains secteurs infranchissables.

L'évolution du glissement montre qu'un effondrement rapide de l'ensemble de la masse semble toujours très peu probable. Des écroulements ponctuels sont par contre observés presque tous les jours.

Du fait de la détérioration du terrain et du danger de chute de pierres, le canton rappelle à la population que le danger reste très élevé et l'accès au secteur (cf. carte en annexe) strictement interdit. Il est impératif de respecter la signalétique en vigueur et de ne pas franchir les barrières mises en place au départ des chemins pédestres concernés.

Personne de contact :

Raphaël Mayoraz – géologue cantonal – 027 606 35 50 – 079 247 25 57

